



## Lucien Deluga

---

### Aspects de la poste et de la télégraphie en Entre-deux-Mers au XIXe siècle

In *L'Entre-deux-Mers à la recherche de son identité*, Actes du premier colloque tenu à Branne les 19 et 20 septembre 1987, CLEM-AHB, 1988, pp. 221-224.

↳ **Conditions d'utilisation** : l'utilisation du contenu de ces pages est réservée à un usage personnel et non-commercial. Toute autre utilisation est soumise à une autorisation préalable du CLEM. Contact : [clempatrimoine@free.fr](mailto:clempatrimoine@free.fr).

↳ **Citer ce document** : Deluga (Lucien), Aspects de la poste et de la télégraphie en Entre-deux-Mers au XIXe siècle, *L'Entre-deux-Mers à la recherche de son identité*, Actes du 1<sup>er</sup> colloque tenu à Branne les 19 et 20 septembre 1987, CLEM, AHB, 1988, pp. 221-224.  
<http://www.clempatrimoine.com/colloque1.html>

## Aspects de la poste et de la télégraphie en Entre-Deux-Mers au XIX<sup>e</sup> siècle

LUCIEN DELUGA

Société archéologique  
de Lignan de Bordeaux  
et du canton de Créon

### AVANT-PROPOS

S'intéresser à l'histoire de la Poste depuis ses origines, c'est étudier le besoin qu'a l'homme de communiquer avec ses semblables et découvrir les différents moyens employés pour la transmission de la pensée, des nouvelles et aussi des ordres en provenance du pouvoir dans les divers types de sociétés.

Depuis les premières organisations postales de l'antiquité, il a toujours été nécessaire de porter les messages le plus vite et le plus sûrement possible.

C'est un sujet très vaste qui est fort bien présenté en Entre-Deux-Mers par le musée régional des P.T.T. d'Aquitaine situé à Saint-Macaire.

Je me limite donc aujourd'hui à quelques aspects de l'histoire de la Poste et de la Télégraphie au XIX<sup>e</sup> siècle, en remerciant M. Valette, conservateur des archives de la région Aquitaine, pour son aide dans cette recherche, ainsi que M. Teulie, de l'association pour l'histoire des postes et télécommunications en Aquitaine, dont les dossiers permettent de progresser avec efficacité à travers l'histoire postale girondine.

Pour savoir comment s'effectuait la distribution du courrier dans les premières années du siècle, ouvrons le Dictionnaire Géographique des Postes aux Lettres pour l'année 1801 :

« Bordeaux, Cadillac, Castillon, La Réole, Libourne, Monségur, Podensac, Sainte-Foy et Saint-Macaire » étaient les bureaux distributeurs vers les différentes communes de l'Entre-Deux-Mers.

Nous remarquerons la position de certains sur le trajet de la poste aux chevaux et le long des voies fluviales pour d'autres.

Au départ de ces localités, le service était assuré par des Piétons qui parcouraient, suivant les itinéraires, entre 12 et 22 Lieues, soit environ 52 à 98 km en 2 journées ou 3 selon les circonstances.

Ces Piétons recommandés par les municipalités étaient souvent d'anciens militaires ou gendarmes sachant lire et écrire.

Nous ne connaissons pas, dans l'état actuel de cette recherche, l'ensemble de leurs trajets, mais certains sont éloquents quant à l'importance des distances.

Au départ de Libourne, le piéton Viellefon passe entre autres par Branne, Cabara, Grésillac, Daignac, Naujan, Postiac et Rauzan et le service des piétons indique que la moitié du pays qu'il traverse est noyée l'hiver par le débordement de la rivière et des ruisseaux.

Observation semblable pour Jean Lamourous qui dessert un secteur passant par Moulon, Espiet, Saint-

Quentin-de-Baron, Génissac, Nérigean, Vayres et Izon avant de regagner Libourne.

Il y a deux secteurs dans le canton de Créon : Pierre Rouin assure la distribution sur 20 Lieues au départ de Bordeaux, vers Créon, Blésignac, Saint-Genès, Sadirac, Fargues, Pompignac, Sallebœuf, Camarsac, Croignon et le Pout.

Le piéton Roubière en provenance de Bordeaux marche de Carignan à Latresne, longe le fleuve jusqu'au Tourne puis se dirige sur Haux, Saint-Caprais et Cénac, cet itinéraire étant estimé à 16 Lieues (71 km).

Le piéton Caussetier assure en deux jours 85 km et après avoir passé l'eau pour aller « à la Bastide, distribue le courrier jusqu'à Ambès et passe ensuite à Saint-Loubès, Saint-Sulpice, Caillau, Montussan, Yvrac, Tresses, Bouliac et Floirac ».

Celui de Cadillac marche de Langoiran jusqu'à Sainte-Croix-du-Mont « puis termine par Gabarnac, Donzac, Omet, Capian ».

Les autres bureaux de distribution se partageaient des groupes de communes avec des distances comparables. Le piéton de Podensac allait jusqu'à Targon et Lugasson et celui de La Réole jusqu'à Sauveterre.

Nous ne pouvons qu'admirer ces hommes qui par tous les temps assuraient la distribution sur des chemins

quelquefois difficiles. Fort heureusement des voituriers ou des charretiers complaisants leur permettaient de faire quelques kilomètres sans fatigue.

De nombreuses tables accueillantes les recevaient tout au long des chemins et que de verres de bon vin de notre Entre-Deux-Mers étaient offerts à ces marcheurs infatigables.

Alors que sur les routes et chemins les piétons parcouraient inlassablement leurs itinéraires, distribuant et recueillant également le courrier ; la Poste aux Chevaux parcourait le pays de relais en relais.

Le courrier de Paris par Poitiers traverse Carbon-Blanc et Cubzac ; celui de Paris par Périgueux et Limoges galope par Carbon-Blanc, Saint-Loubès, Saint-Pardoux et Libourne.

Le courrier de Toulouse suit la vallée de la Garonne par Castres, Langon, Saint-Macaire et La Réole vers Marmande.

Mais le temps des Postillons et des maîtres de poste s'arrêtera le jour où l'utilisation de la vapeur pour la propulsion transformera complètement toutes les notions acquises en matière de distance et c'est le long des mêmes voies de communication que le chemin de fer à son tour assurera le service postal.

En 1830, la Malle-Poste parcourait le kilomètre en 5 minutes 45. Quarante cinq heures suffisaient alors pour couvrir les 77 postes depuis Paris et la réponse à une lettre transmise ne pouvait donc arriver au mieux que 4 jours après.

Pour une dépêche officielle engageant une décision rapide, c'était à cette époque de notre histoire nationale beaucoup trop lent !

Fort heureusement, l'invention du Télégraphe Optique de Claude Chappe arrivait au bon moment ! Son implan-

tation allait résoudre ce problème par un système à signalisation visuelle permettant de transmettre de longs messages dans un délai de quelques dizaines de minutes sur plusieurs centaines de kilomètres.

Depuis les temps les plus lointains, la transmission des nouvelles utilisait des feux sur les points élevés. Nous en possédons un exemple à travers un texte de 1627 où les jurats de Bordeaux demandaient à ceux de la ville filleule de Bourg-sur-Gironde de placer un homme toute la nuit à Rocque de Tau afin qu'il fasse un signal de feu à la sentinelle du château de Lormont, dans le cas d'arrivée des vaisseaux du sieur de Soubize ! (Archives Historiques page 104 tome XXXIV).

L'Entre-Deux-Mers allait donc à nouveau confirmer l'importance de sa situation géographique : les tours du télégraphe apparurent dans nos paysages sur des points élevés, remuant leur bras de bois dans les airs.

Elles suscitèrent la curiosité et l'on vint de loin pour les voir en action.

Le mécanisme de nos tours était constitué par une potence dont la branche horizontale, le Régulateur, pouvait pivoter autour de son axe et qui portait à chacune de ses extrémités un bras articulé, l'Indicateur.

Un dispositif très simple de manivelles et de cordes avec poulies permettait aux « Télégraphiers » que l'on appelait aussi « Stationnaires », de faire prendre au régulateur et aux indicateurs 196 positions.

Le signal restait 15 secondes ; il était donc possible d'en passer de 2 à 4 par minute suivant les circonstances. Chaque poste était muni d'une lunette à longue portée permettant d'apercevoir les signaux.

Le système était réservé aux communications officielles et à chacune des figures formées par l'appareil cor-

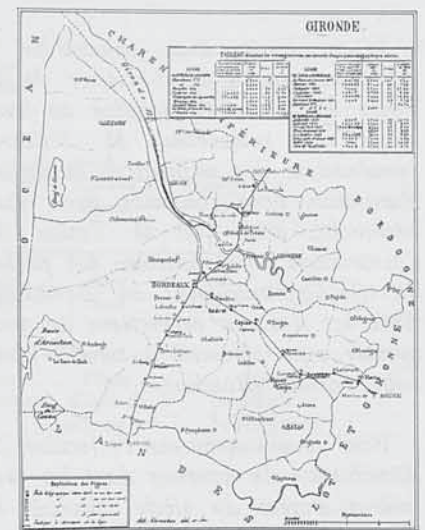
respondait un nombre. Ces nombres renvoyaient à la page et à la ligne d'un dictionnaire qui comportait des listes de mots et d'expressions.

Sur nos collines et nos coteaux nombreux étaient les obstacles à la transmission provenant de la visibilité dans certaines conditions atmosphériques.

Il y avait deux agents sur chaque tour qui travaillaient : l'un de l'aurore à midi, l'autre de midi à la nuit.

En 1794 le premier message envoyé sur la ligne Lille-Paris annonçait à la convention la prise de Condé par l'armée révolutionnaire ; mais ce n'est qu'en 1823 que l'on installe la ligne Paris-Bayonne avec deux tours en Entre-Deux-Mers :

- la Tour de Sainte Eulalie placée à 42 mètres d'altitude et qui s'élève de 10,20 m au-dessus du sol ;
- une autre Tour est construite à Lormont au lieu-dit « La Poudrière » située à une altitude de 58 mètres avec un point de vue magnifique sur Bordeaux.



Carte de la télégraphie en Gironde.

En 1832 c'est l'installation de la ligne « éphémère » Bordeaux-Blaye : elle fut aménagée de Bordeaux à la Citadelle pendant la captivité de la Duchesse de Berry et utilisée uniquement pour contrôler cette illustre prisonnière.

Lormont se trouve alors doté d'une deuxième tour avec vraisemblablement un poste à Saint-Loubès transmettant vers Saint-Romain-la-Virvée en direction de Blaye.

En 1833, c'est la mise en place de la ligne Bordeaux-Vallée du Rhône par Toulouse avec les tours rondes de Bouliac, Sadirac, Capian, Mourens, La Réole (à la Croisille) et Saint-Martin-de-Serre.

Le nœud du réseau était situé sur la tour Saint Michel, sans clocher depuis 1768 à la suite d'un ouragan important.

Mais en ce milieu du XIX<sup>e</sup> siècle le télégraphe électrique qui venait de naître en Amérique allait condamner et remplacer la « Machine » de Claude Chappe.

En 1844 un premier crédit fut voté pour l'installation d'une ligne d'essai de télégraphe électrique le long de la voie de chemin de fer de Paris à Rouen. Les premières dépêches passèrent le 18 mai 1845 et en 1853 les Régulateurs et les indicateurs cessèrent leurs mouvements au-dessus de nos villages.

Les Télégraphiers descendirent de leurs tours et la démolition de la plupart des postes fut effectuée assez rapidement.

Il semble qu'une seule tour soit conservée au lieu-dit Le Télégraphe dans la commune de Capian, elle mérite une protection et peut-être un jour une reconstitution. Des recherches sont à poursuivre sur le terrain et sur les cadastres où le nom du

Télégraphe est toujours utilisé pour désigner les anciens emplacements.

Très occupés par l'évocation du « système » de Claude Chappe, nous avons laissé les Piétons à leurs longs cheminements du début du siècle.

Les correspondances n'étaient pas distribuées à chaque destinataire mais déposées à leur disposition dans chaque commune.

Il convenait donc d'améliorer la distribution du courrier et c'est une loi de 1830 qui transforma le mode



La tour du télégraphe de Capian.

d'acheminement sur d'aussi longues distances.

Cette loi décida de faire transporter, distribuer à domicile et recueillir, un jour sur deux au minimum, dans toutes les communes où il n'existait pas de bureau de poste, les correspondances administratives et particulières.

C'était, par cette mesure la fin de l'isolement rural dans lequel vivaient les sept dixièmes de la population de la France.

Cette loi de 1830, c'est la naissance du facteur rural, personnage sympathique et ami de tous, accom-

plissant un rôle social incomparable au sein de chaque village.

D'abord distributeur à pied, le facteur fit connaissance avec des moyens nouveaux.

L'utilisation du Vélocipède fut encouragée avec paiement d'indemnités pour l'achat et l'entretien.

Les voituriers locaux contractèrent des engagements avec l'administration devant des contrats similaires avec le chemin de fer et plus tard le Tramway.

L'évolution de la poste en Entre-Deux-Mers était liée comme par le passé aux grandes voies de communication, mais aussi et surtout aux nouveaux modes de circulation.

Les chemins de fer se multipliaient avec la construction des lignes télégraphiques indispensables au fonctionnement ; la ligne électrique précédant quelquefois la voie ferrée.

A partir de 1852 en Gironde l'implantation des bureaux de télégraphe s'étalera sur de nombreuses années jusqu'à la fin du siècle.

Les municipalités contribuèrent à la fourniture du matériel pour les lignes avec des locaux accessibles au public (avec les réparations, l'éclairage et le chauffage).

Chaque commune assurait la charge des salaires du distributeur de télégrammes et du gérant qui étaient nommés sur proposition de la municipalité.

Lors de la création ultérieure dans la plupart des localités de bureaux de poste et recettes rurales ce fut presque toujours la même personne qui en assura la nouvelle gestion.

Pour la distribution des télégrammes, il est intéressant de signaler que le long de la nouvelle voie ferrée de Bordeaux à Eymet il existait des sonneries électriques entre la gare et le domicile du porteur de dépêches.

Nous constatons maintenant dans cette fin du siècle que tout progresse très vite ; les piétons et les tours de M. Chappe sont oubliés depuis quelques décennies !

Des boîtes mobiles, solution simple et ingénieuse pour la récolte du courrier, permirent des gains de temps appréciables par leur accrochage sur les voitures du courrier, dans les gares et plus tard sur le tramway de Camarsac ou celui de Beychac.

Le facteur était devenu un élément indispensable aux relations sociales, administratives et commerciales. L'interruption de sa tournée pouvait devenir un événement d'importance comme le relate l'éditorial du journal « Le Courrier de la Gironde » du 18 novembre 1866.

« Depuis le 1<sup>er</sup> de ce mois, les habitants des communes de Génissac, Moulon et Nérigean, ont vu suspendre toutes leurs relations postales. Lettres et journaux ne leur parviennent plus ! »

L'éditorialiste nous indique que le facteur desservant à lui seul 3 communes représentant 3.500 personnes, a cessé ses activités. Devant l'importance de la tournée les remplaçants éventuels refusent le poste.

« Nous n'avons pas besoin de faire ressortir les inconvénients d'un tel état de choses, inconvénients d'autant plus graves qu'ils atteignent un pays essentiellement producteur de toutes les denrées qui sont en ce moment l'objet d'un trafic actif...

Il reste avéré qu'un facteur, tenu de faire personnellement la totalité du service et de ne pas recourir, ainsi que cela a lieu plus fréquemment qu'on ne pense, aux élèves des écoles primaires, pour la remise à domicile des lettres affranchies, ne saurait aboutir...

...Puisque nous en sommes sur ce point, disons que les appointements affectés à l'emploi de facteur rural ne sont point de nature à exciter chez les postulants une très vive émulation. Les fonctionnaires font un métier fort pénible, et leur rétribution est d'une affligeante modicité. S'ils ne récoltaient dans leur tournée, ici une platée de soupe, là un verre de vin, plus loin quelques croûtes et du fromage, ils subiraient les plus cruelles privations, car leurs appointements sont hors d'état de fournir à leur logement, leur entretien et leur nourriture... »

Cet article est un témoignage intéressant sur la vie du facteur rural dans le canton de Branne ; nous y remarquons la confirmation de l'accueil et de la table ouverte généreusement dans certaines maisons pour le restaurer.

Les voies fluviales sont quelquefois utilisées ; la commune de Saint-Louis-de-Montferrand reçoit et expédie ses correspondances par Bordeaux au moyen du bateau à vapeur de la ligne de Bordeaux à Pauillac. Mais en 1877 elle demande son rattachement au bureau d'Ambarès qui réceptionne beaucoup plus rapidement le courrier.

Les distributions comportent quelquefois trois tournées quotidiennes comme au bourg de Pellegrue où le notaire Maître Lacombe qui n'a droit qu'à deux, s'indigne en 1890 auprès de l'administration pour « cette faveur faite à Maître Boisselier son confrère Notaire "Réactionnaire" précise-t-il avec perfidie ! »

C'est également à cette époque que les différents types de bureau vont être installés dans les communes de l'Entre-Deux-Mers et que nous allons assister à une véritable compétition !

Au travers de nombreux dossiers nous voyons chaque mairie s'estimer la mieux placée pour obtenir un

bureau en y rattachant ses voisines !... De nombreuses localités clament avec « véhémence : ...Les plaintes des habitants se faisant chaque jour plus nombreuses dans notre commune absolument déshéritée sous le rapport des commodités postales, il devient urgent d'aviser pour donner satisfaction aux besoins de la population !... »

Le maire de Cénac s'indigne de l'attitude de la receveuse des postes de Latresne en ces termes :

« D'après les renseignements qui m'ont été donnés de source authentique, elle aurait tenu à peu près le langage suivant en présence des facteurs : " la population de Cénac attrapera plutôt la lune avec les dents " que d'avoir un bureau de facteur-boîtier !... »

Malgré ces propos Cénac aura comme beaucoup de communes son bureau ; la mise en place sera progressive et se poursuivra au début du xx<sup>e</sup> siècle tout proche.

Le Téléphone va apparaître et la physionomie postale sera alors à peu près celle que nous connaissons actuellement.

Nous voici parvenus, Mesdames et Messieurs, au terme de ces quelques aspects de l'histoire des postes et du télégraphe en Entre-Deux-Mers. Ce travail, ne prétendant pas être complet, est aussi le reflet de l'histoire des communications au XIX<sup>e</sup> dans l'ensemble de notre pays.

#### DOCUMENTATION

- Archives Départementales de la Gironde.
- Association pour l'Histoire des Postes et Télécommunications en Aquitaine.
- « Le Télégraphe CHAPPE de Bordeaux à Bayonne » par J.-F. Massie (Bulletin de la Société du Burda).